

DOSSIER

Permanence des Règles Communes

*A l'occasion du 350^{ème} anniversaire
de sa distribution aux missionnaires*



« Chacun les reçut à genoux, avec beaucoup de dévotion... »
(SV XII, 12)

Présentation

par Julio Suescun Olcoz, C.M.

Directeur de "Vincentiana"

Le 17 mai 1658, le jour même où est écrite cette présentation, mais 350 ans auparavant, Saint Vincent remettait les Règles communes aux missionnaires. Nous avons certainement souvent imaginé la scène et nous sommes toujours émus de voir les missionnaires défiler pour recevoir le livre des Règles Communes, l'embrasser avec dévotion, embrasser la main de Saint Vincent, écouter quelques paroles d'encouragement de sa part, et retourner chacun à sa place, le cœur plein de joie, de reconnaissance et de bons propos de fidélité. Le Père Alméras agenouillé demanda à Saint Vincent sa bénédiction pour toute la communauté qui se mit à genoux avec lui. Saint Vincent lui-même, agenouillé, invoqua la bénédiction du Seigneur pour les Règles et, pour les missionnaires, la grâce de les observer jusqu'à la mort.

VINCENTIANA ne veut pas seulement rappeler une date, aussi importante qu'elle soit, mais aussi inviter les missionnaires d'aujourd'hui à découvrir, par une lecture attentive et pieuse des Règles, les valeurs qui durant tant d'années ont soutenu la Congrégation de la Mission dans sa réponse à l'appel du Seigneur, pour se donner à lui en évangélisant les pauvres.

En parlant de permanence, nous ne nous référons à aucune valeur juridique que les Règles Communes pourraient avoir. Elles n'en ont pas. L'Assemblée de 1980 a décrété, et les Assemblées suivantes l'ont confirmé: les Constitutions, Statuts et Décrets constituent le droit propre en vigueur aujourd'hui. Les Règles Communes n'ont donc pas de valeur juridique. Néanmoins, ces mêmes Constitutions et Statuts signalent que *l'esprit du Christ dont doit se remplir la Congrégation pour atteindre la fin qu'elle se propose, se manifeste surtout dans les maximes évangéliques, selon l'explication qu'en donnent les Règles Communes* (C. 4). A travers le texte caduc de ces mêmes Règles, on peut encore découvrir *l'esprit du Fondateur* (C. 34), inspirateur authentique de notre fidélité. Les missionnaires d'aujourd'hui doivent nourrir les mêmes sentiments de respect cordial et de fidélité que recommandait Saint Vincent lui-même (cf. R.C. XII, 13).

Plus qu'un souvenir nostalgique, VINCENTIANA essaie de raviver la reconnaissance que nous devons avoir envers Dieu pour les valeurs que Saint Vincent a su exprimer dans les Règles Communes et qui ont stimulé et forgé la personnalité missionnaire de la Congrégation depuis sa fondation. De même que Saint Vincent soulignait que les Règles avaient été pratiquées avant d'être écrites, de la même manière, nous pourrions dire que malgré qu'elles ne soient pas en vigueur, elles subsistent par la fidélité des missionnaires qui vivent l'esprit du Fondateur.

VINCENTIANA a jugé bon de commencer ce modeste hommage aux Règles Communes que veut être ce numéro, en commentant la couverture de la première édition. Dans cette édition, Saint Vincent est arrivé à exprimer les Fondements de sa spiritualité en ce qui concerne les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de l'Eucharistie, soutenus par les événements de la vie quotidienne. Cette vie quotidienne étant vécue au sein de la famille de Nazareth où le Verbe Incarné a voulu vivre obéissant sous le regard de Marie, la mère de Jésus. Ensuite nous aborderons le fait de se revêtir de Jésus Christ; ce que nous, missionnaires, devons faire d'abord et les trois Conseils Évangéliques qui sont comme les moyens que nous devons utiliser pour continuer la mission du Christ. Pour le reste, nous n'avons pas trouvé de place, sauf pour la nouvelle chaire d'où un grand nombre de missionnaires sont appelés à prêcher aujourd'hui: la maladie. VINCENTIANA se propose de continuer à souligner l'importance d'autres valeurs des Règles Communes qui continuent à être vécues chez les missionnaires.

Les Règles Communes ne sont pas nées tout d'un coup. Elles sont l'expression écrite d'une volonté de fidélité qui s'est consolidée, au dire de Saint Vincent, pendant presque trente ans. C'est là le résultat de l'étude comparée des trois codes par lesquels sont arrivées jusqu'à nous les Règles Primitives de la Congrégation de la Mission.

Rome, le 17 mai 2008

A l'occasion du 350^{ème} anniversaire de la remise des Règles Communes aux Missionnaires, par Saint Vincent de Paul à Saint Lazare.



Règles ou Constitutions Communes de la Congrégation de la Mission
selon l'édition princeps de 1658